La tortue à dos plat, Natator depressus

Temps de lecture : 3 min



Nom commun : Tortue à dos plat

Nom latin : *Natator depressus*

Famille : Vertébrés | Tortues



De 80 à 100 cm



Environ 90 kg



Océans Indien et Pacifique



Environ 100 ans



Méduses, coraux, concombres de mer, poissons, algues



Ovipare*
Environ 53 œufs par ponte

La tortue à dos plat tient son nom de la **forme aplatie de sa carapace** : son nom latin *Natator depressus* signifie « nageur aplati ».

Elle est généralement de couleur gris-vert, avec un ventre blanc-crème.

Comme la tortue verte, la tortue à dos plat possède **deux écailles sur la tête.**

Le **mâle** est souvent **plus petit** que la femelle. Mais ses **griffes** sont plus longues et courbées.

Cela lui permet de s'agripper à la femelle lors de l'accouplement.

La tortue à dos plat est une **espèce endémique*** : elle vit autour de l'Australie, de la Papouasie Nouvelle-Guinée et de l'Indonésie.

Mais elle peut parcourir jusqu'à **1 000 km** pour atteindre les plages où elle pond.

Reproduction

La femelle pond tous les **2 à 3 ans** en moyenne.

Sur la plage, elle creuse un trou avec ses nageoires avant et pond ses œufs. Elle recouvre ensuite le trou.

Les bébés naissent environ **42 jours** après la ponte.

La femelle pond jusqu'à **4 fois par saison**, avec 13 à 18 jours entre chaque ponte.

La saison de ponte a lieu entre juin et août. Mais la tortue à dos plat peut se reproduire toute l'année.

Le saviez-vous ?

La tortue à dos plat est celle qui **pond le moins** : environ **50 œufs** par cycle de ponte – d'autres espèces en pondent plusieurs centaines. Mais **ses œufs sont les plus gros** : environ **62 mm** de diamètre !



Une tortue à dos plat sur la plage, au bord de l'eau. © Michael TERVO

Espèce en danger ?

Depuis 1996, la tortue à dos plat figure dans la **catégorie « données insuffisantes » sur la liste rouge mondiale des espèces menacées de l'UICN** (Union internationale pour la conservation de la nature). **Elle est classée comme « vulnérable » par la législation australienne.**

La tortue à dos plat est classée en Annexe 1 de **la CITES (la convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction)** et A du règlement européen 338/97.

Restons vigilants !

Même si la tortue à dos plat bénéficie d'une **protection stricte**, certaines tribus aborigènes la consomment pour subvenir à leurs besoins.

Comme toutes les tortues, elle est également **victime des activités humaines** : pêche industrielle, pollution, éclairages artificiels et réchauffement climatique.

Le saviez-vous ?

Chez les tortues à dos plat, **le mâle est polygame** : il peut s'accoupler avec plusieurs femelles à chaque saison de reproduction.



Une tortue à dos plat sur la plage, au bord de l'eau. © Michael TERVO

Glossaire

- **Espèce endémique :** une espèce qui migre peu, c'est-à-dire qui s'éloigne peu de son territoire.
- **Ovipare :** qui pond des œufs.

Profil de l'auteur

Julie HENRY POUTREL

Documentaliste à la Médiathèque de La Cité de la Mer



Contact